

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/09/2018  
Publication : 19/10/2018

La Présidente Pour la Présidente et par délégation Le  
Médecin-Chef de PMI Docteur Marie-Pierre FAHRNER



Conseil départemental  
**Haut-Rhin** 

**Direction de la Solidarité**  
**Direction Enfance Santé Insertion**  
Service de Protection Maternelle, Infantile  
et Promotion de la Santé

## **ARRETE DESI - PMI n°2018-0036 du 24 septembre 2018**

**PORTANT autorisation de fonctionnement**  
**de l'établissement d'accueil d'enfants de moins de six ans**  
**« Jardin d'enfants L'Aubépine », sis au 1 rue Palissy à WITTELSHEIM (68310)**

- VU** La loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions.
- VU** La loi n°83-663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat.
- VU** Le décret n°92-785 du 6 août 1992 relatif à la Protection Maternelle et Infantile.
- VU** Les articles L 2324-1 et suivants du Code de la Santé Publique.
- VU** Les articles R 2324-16 à R 2324-48 du Code de la Santé Publique (décret n°2010-613 du 7 juin 2010 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans).
- VU** L'arrêté ministériel du 26 décembre 2000 relatif aux personnels des établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans.
- VU** La demande présentée par Monsieur le Directeur du Jardin d'enfants Steiner-Waldorf en date du 1<sup>er</sup> juin 2018 et réceptionnée le 13 août 2018.
- VU** L'avis du Maire de la commune de WITTELSHEIM en date du 30 août 2018.
- VU** L'avis du Médecin de Protection Maternelle et Infantile en date du 23 août 2018.
- SUR** Proposition du Directeur Général des Services.

# ARRETE

## **ARTICLE 1<sup>er</sup> -**

L'arrêté Solidarité de la Présidente du Conseil départemental du Haut-Rhin n°2017-00332 du 15 novembre 2017 est abrogé.

## **ARTICLE 2 -**

L'établissement d'accueil d'enfants de moins de six ans « Jardin d'enfants L'Aubépine », situé 1 rue Palissy à WITTELSHEIM, est autorisé à fonctionner à compter du 3 septembre 2018 pour recevoir 36 enfants âgés de 3 ans à 6 ans accomplis.

Cet établissement est géré par le l'Association « Ecole Rudolf Steiner de Haute-Alsace », 1 rue de Palissy à WITTELSHEIM.

## **ARTICLE 3 -**

Les heures de fonctionnement habituel sont, du lundi au vendredi.

- le lundi, mardi et jeudi : de 8h00 à 18h00 ;
- le mercredi : de 8h00 à 12h00 ;
- le vendredi : de 8h00 à 16h00.

## **ARTICLE 4 -**

Cet établissement est dirigé par Monsieur Thomas STEPHAN, éducateur de jeunes enfants.

## **ARTICLE 5 -**

La Présidente de l'Association est tenue d'informer la Présidente du Conseil départemental de toutes modifications portant sur l'une des mentions du présent arrêté.

## **ARTICLE 6 -**

La présente autorisation peut être retirée à tout moment en cas de non conformité à la réglementation en vigueur.

## **ARTICLE 7 -**

Le Directeur Général des Services du Département du Haut Rhin, la Directrice de la Solidarité et la Présidente de l'établissement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté. Il sera notifié à Monsieur le Maire de la commune de WITTELSHEIM, à Monsieur le Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales du Haut Rhin et publié dans le Bulletin d'Information Officiel du Département.

La Présidente



Brigitte KLINKERT